



MARS 2024

NOUVELLE LIGNE

Créteil > Villeneuve-Saint-Georges



INFO TRAVAUX

Créteil

Pointe du Lac

Quels sont les travaux à réaliser ?

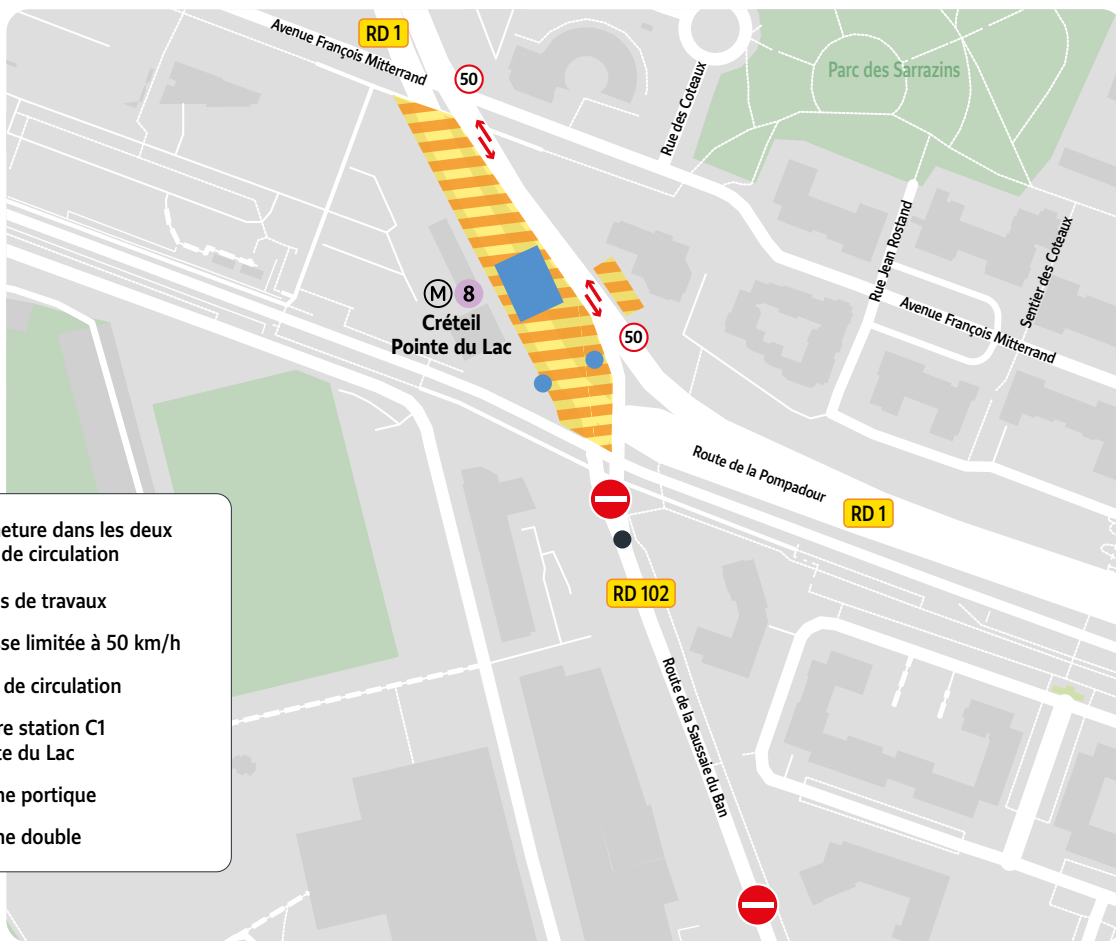
- Les réalisations de la future station Pointe du Lac et de la passerelle reliant la station du métro 8 et le mail François Mitterrand se poursuivent. Les travaux vont basculer sur une portion de la RD 1 située du côté des voies de métro, afin de réaliser une nouvelle partie de la passerelle.
- La création du pylône portique en sortie de station va démarrer avec les premiers travaux de blindage et de terrassement.
- En parallèle de ces interventions, la réalisation du pylône double entraînant la fermeture de la route de la Saussaie du Ban se poursuit jusqu'à l'été.

Qu'est-ce que cela change ?

- La réalisation de la future station et de la passerelle nécessite de basculer la circulation routière sur la partie nord-est de la RD 1 à partir du 20 mars jusqu'à l'automne 2024 (voir la carte ci-après). Elle restera maintenue dans les deux sens de circulation et limitée à 50 km/h.
- La bascule nécessite un nouveau balisage qui sera effectué durant les nuits du lundi 18 au mercredi 20 mars, de 21 h à 6 h : elle pourra générer du bruit et nécessitera la fermeture partielle de la RD 1 dans les deux sens de circulation.
- La réalisation du pylône portique nécessite des travaux qui auront lieu durant les nuits du vendredi 29 mars au mercredi 3 avril 2024 entre 1 h 15 et 5 h 30 dans des créneaux où le métro 8 ne circule pas. Des nuisances sonores seront engendrées durant ces interventions.

Saïd, agent de proximité du Câble C1 effectuera des tournées régulières sur le chantier et se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous renseigner. Il est joignable par téléphone au 06 32 87 00 52.

Nous vous assurons de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier et vous remercions de votre compréhension.

**C1**NOUVELLE LIGNE
Créteil > Villeneuve-Saint-Georges

- Fermeture dans les deux sens de circulation
- Zones de travaux
- Vitesse limitée à 50 km/h
- Sens de circulation
- Future station C1 Pointe du Lac
- Pylône portique
- Pylône double

À partir de mi-mars jusqu'à l'automne :

- Basculement de la circulation sur la partie nord-est de la RD 1. La circulation sera assurée dans les deux sens de circulation.**
- Vitesse limitée à 50 km/h**

Afin de réaliser les travaux tout en maintenant la circulation, les interventions auront lieu par tronçons sur les voies de la RD 1.

La circulation sera impactée jusqu'en 2025 :

- réduction des voies
- modifications des déviations
- limitation de vitesse.

Soyez prudents !

Le Câble C1 et vous



cable1.iledefrance-mobilites.fr
Découvrez l'information détaillée : images et documentation. Abonnez-vous aux actus.



contact@cable1.iledefrance-mobilites.fr
Écrivez à l'équipe projet qui vous répondra dans les meilleurs délais, ou contactez Saïd, votre agent de proximité au 06 32 87 00 52



@CableC1idfm
Suivez le fil de l'actu en vous abonnant à la page et likez nos posts.